



HAL
open science

Le géographe face à son objet. Distanciation et méthode à travers l'exemple d'un terrain urbain frontalier.

Emmanuel Bioteau, Yann Calberac

► To cite this version:

Emmanuel Bioteau, Yann Calberac. Le géographe face à son objet. Distanciation et méthode à travers l'exemple d'un terrain urbain frontalier.. *Geographica Timisiensis*, 2005, vol. XIV, pp. 55 à 73. halshs-00431247

HAL Id: halshs-00431247

<https://shs.hal.science/halshs-00431247>

Submitted on 11 Nov 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE GEOGRAPHE FACE A SON OBJET.
DISTANCIATION ET METHODES A TRAVERS
L'EXEMPLE D'UN TERRAIN FRONTALIER.

*Emmanuel BIOTEAU**
*Yann CALBERAC***

* *Laboratoire CARTA (UMR 6590 ESO), Université d'Angers*

** *Laboratoire Géophile (FRE 2953), Ecole normale supérieure Lettres et Sciences humaines (Lyon)*

Résumé :

Ce texte envisage les méthodes et les pratiques d'enquête de terrain dans un contexte étranger. A ce titre, la frontière n'est pas convoquée comme un objet, mais comme un élément d'identification qui permet au chercheur d'affirmer son identité au cours de sa recherche. Elle détermine donc un point de vue stable à partir duquel il peut décrire et expliquer les évolutions du monde. Cette hypothèse sera illustrée par deux exemples tirés d'une recherche doctorale récemment menée au cœur de cet espace laboratoire.

Le premier exemple développé met en exergue la confrontation du chercheur aux définitions de la frontière produites par les habitants d'un espace transfrontalier, ici compris entre Roumanie et Hongrie. Le second exemple issu de cette recherche doctorale engage la réflexion dans une échelle d'analyse plus fine. La condition frontalière sert une réflexion sur l'analyse des petites villes, microcosmes au sein d'un monde en perpétuelles mutations. Ces exemples seront ensuite remis en perspective par la comparaison avec les pratiques de terrain à l'œuvre dans la géographie française. Si le terrain lointain reste une constante, les différents courants de la discipline n'accordent pas la même place à l'expérience du dépaysement.

Abstract:

The Geographer and his Object: Distance and Methods Through the Example of a Border Area

This paper considers the methods as well as the practices implemented to conduct a territorial survey in a foreign context. Accordingly, border is not considered like an object, but more like an identifying element, which makes it possible to the researcher to affirm his identity during his research. Thus, it determines a stable point of view describing and explaining the the world's evolutions. This assumption will be illustrated by two examples drawn from a doctoral research recently undertaken within this laboratory space.

The first example developed puts forward the confrontation between the researcher and the border definitions produced by the inhabitants living in a cross-border space, including Romania and Hungary. The second example resulting from this doctoral research engages the reflexion in a scale of finer analysis. The border condition serves a reflexion on the analysis of small cities, microcosms within a world in perpetual changes. These examples will be then put into perspective through the comparison with the territorial practices in the French Geography. If the remote territory remains an important feature, the various currents of the discipline do not grant the same place to the experiment of « dépaysement ».

Rezumat :

Geograful și obiectul de studiu :

distantare si metode cu privire la exemplul unui spatiu frontalier.

Acest articol propune metode si practici de ancheta de teren într-un context strain. In consecinta, frontiera nu este considerata ca un obiect, ci ca un element de identificare, astfel permitând cercetatorului sa-si afirme identitatea pe perioada cercetarii. Aceasta ofera un punct de vedere constant cu privire la evolutia unei societati. Aceasta ipoteza va fi ilustrata cu ajutorul a doua exemple preluate din lucrarea de cercetare pe care am realizat-o în cadrul acestui spatiu laborator.

Primul exemplu dezvoltat pune fata în fata cercetatorul cu definitiile de frontiera produse de catre locuitorii spatiului transfrontalier, cel dintre România si Ungaria. Al doilea exemplu necesita o reflectare si o analiza mai fina. Conditia de frontiera serveste ca baza de analiza a oraselor mici, unitati microcosmice care fac parte dintr-o societate aflata în mutatie permanenta. Aceste exemple vor fi apoi puse în perspectiva cu practicile de teren realizate în geografia franceza. Daca terenul îndepartat ramâne o trasatura esentiala, curentele diverse din domeniu nu acorda aceeasi importanta experientei de « *dépayement* ».

Mots-clés :

Frontière, Objet, Posture scientifique, Distanciation, Méthode.

Key words:

Border, Object, Scientific Approach, Distance, Method.

Cuvinte cheie :

Granita, Obiect, Positia stiintifica, Distantare, Metoda.

La frontière est une ligne imaginaire qui délimite un État et dont elle constitue l'un des attributs de la souveraineté. Quoique imaginaire, cette ligne s'inscrit et se matérialise dans l'espace. La frontière intéresse le géographe dans la mesure où elle s'imprime sur la face de la terre et qu'elle y induit des phénomènes spatiaux particuliers.

Au cours du temps, les frontières ont donné lieu à différents marquages qui perdent progressivement en épaisseur pour gagner en netteté (Foucher, 1988). On passe des glacis, des confins, des marges ou des épaisses forêts frontières à des délimitations plus fines et précises qui coïncident avec l'émergence de l'État moderne. Notre propos s'attache dans le cas présent à ces frontières qui aujourd'hui distinguent les États sur la carte politique du globe.

Plus que deux États (c'est-à-dire deux puissances politiques), la frontière sépare des cultures et des formes spécifiques d'organisation de l'espace. La frontière a donc une empreinte géographique qui crée pour le chercheur une différenciation entre deux *univers*, qu'il lui faut être en mesure de révéler, et dont il doit simultanément parvenir à s'affranchir, dans un objectif de compréhension des organisations sociale et spatiale : permettant des comparaisons. La nature de l'objet frontière pose donc question, autant sinon plus que ses fonctions limitatives.

Loin d'être un obstacle à la recherche géographique en obligeant à connaître deux sociétés, la frontière permet d'enrichir les questionnements sur la relation entre chercheurs et objets et terrains de recherches. Soulignons d'entrée l'exigence d'une nécessaire adéquation entre les procédés de collecte de données d'une part et, d'autre part, l'objet et les lieux de la recherche ; laquelle adéquation relève de la posture scientifique, donc de l'établissement d'un cadre permettant la vérification des hypothèses. Notre propos se

positionne toutefois en amont du processus de mise en œuvre de la recherche. Nous envisageons ici l'intimité du chercheur dans son rapport à l'objet étudié et aux terrains pratiqués, en plaçant au cœur de la démarche scientifique la question du point de vue. D'ailleurs, toute recherche géographique ne consiste-t-elle pas à changer son point de vue sur une réalité, qu'elle soit culturellement proche ou lointaine ?

Ce texte vise donc à interroger le passage d'une frontière *géographique* à une frontière *métaphorique*, c'est-à-dire d'un *objet* à une *condition* de la recherche. Pour répondre à ce programme, nous commencerons par un retour sur l'évolution de la pensée scientifique dans son rapport à l'objet étudié, avant d'envisager deux exemples issus d'une recherche doctorale achevée (Bioteau, 2005) portant sur la frontière roumano-hongroise. Dans un second temps, cette expérience singulière sera mise en perspective avec les pratiques de terrain à l'œuvre dans la géographie française ; cette réflexion prend elle-même appui sur une recherche doctorale en cours. Au final, entre ces deux contextes, particulier et général, appliqué et théorique, la frontière est convoquée comme une mise en lumière du processus de matérialisation et de différenciation du terrain de la recherche.

1. LA FRONTIERE, D'OBJET A CONDITION DE LA RECHERCHE : PARADIGME DE LA DISTANCIATION.

Objet ancien de la géographie, la frontière cristallise déjà l'intérêt de Paul Vidal de La Blache et de ses disciples à une époque (après la défaite française de 1870 face à la Prusse) où la question de l'intégrité du territoire et de ses limites correspond à un enjeu national (Berdoulay, 1995). La géographie classique, qui se met en place, répond à cette demande sociale et s'intéresse donc aux frontières et aux limites territoriales. Le paradigme régional qui s'impose progressivement est ainsi mobilisé à des fins nationales pour justifier le retour de l'Alsace et de la Moselle sous la souveraineté française¹. En effet, la méthode régionale promue par Vidal de La Blache (Vidal de La Blache, 1903 [1994]) repose sur la délimitation de régions selon leur « physionomie » et leur « personnalité ». Ces régions sont le fruit d'une interaction complexe qui se fonde dans le paysage entre les conditions naturelles, l'histoire, les formes de mise en valeur par l'homme.

Les méthodes de la géographie régionale classique trouvent de la sorte leur applicabilité en dehors de l'Université. Les géographes participent à la délimitation des frontières. Ainsi, au cours de la Conférence de Versailles, Emmanuel de Martonne œuvre à la délimitation du tracé des frontières de la Roumanie de 1918 (Boulineau, 2001). La frontière constitue donc un objet ancien de la discipline (Ancel, 1938) dont la postérité (Foucher, 1988) repose en grande partie sur sa dimension géopolitique opératoire, dès Vidal de La Blache.

Un renouvellement en profondeur de l'approche des frontières intervient dès lors que l'on considère cette ligne imaginaire comme une *discontinuité géographique*, c'est-à-dire une rupture qui affecte la répartition d'une distribution à la surface de la terre (Brunet *et alii*, 1993). Ces discontinuités s'observent à toutes les échelles et mettent en jeu tous les

¹ Cette question des frontières dans la géographie classique connaît un tour décisif en 1917 lorsque Paul Vidal de La Blache publie *La France de l'Est* (Vidal de La Blache, 1917 [1994]). Dans cet ouvrage, considéré par Yves Lacoste, qui le réédite, comme un texte de géopolitique à part entière, l'auteur explique en quoi l'Alsace et la Moselle sont historiquement et culturellement attachées à la France et pourquoi elles doivent lui revenir dans l'hypothèse d'une défaite de l'Allemagne à l'issue de la Première Guerre mondiale.

objets et leur répartition, et au-delà toutes les branches de la discipline. Elles constituent une propriété de l'espace géographique (Gay, 1995). Elles contribuent à le structurer. En devenant une *discontinuité*, la frontière change de nature et d'échelle ; si elle conserve son aspect géopolitique, elle ne doit pas occulter l'impact qu'elle joue sur l'organisation des régions qu'elle traverse ou délimite. Elle devient ainsi un élément structurant des territoires. Son impact doit être mesuré à une échelle plus fine que l'État : de ligne, la frontière devient une région transformée par sa présence et par les dynamiques qu'elle entraîne.

Progressivement, la frontière quitte le champ de la seule géopolitique et les géographes s'intéressent de plus en plus aux recompositions et aux dynamiques territoriales qu'elle entraîne (par exemple : Bennafla, 2002 ; Hamez, 2004). Ce regain d'intérêt pour les dynamiques territoriales engendrées par les frontières s'explique autant par un renouveau des paradigmes à l'œuvre en géographie que par un contexte de profondes transformations et l'apparition de nouveaux modes d'organisation des territoires : fin d'un monde bipolaire, mondialisation, intégration régionale, développement des organisations supra-étatiques... En un siècle, on passe ainsi d'un monde stable et immuable, où les frontières cherchent leur justification dans le temps long de l'histoire, à un monde en constante transformation, dans lequel les frontières entraînent des dynamiques et des recompositions à des échelles variées.

Ce nouveau regard porté par les géographes sur la frontière politique pose un certain nombre de problèmes méthodologiques au chercheur qui travaille à proximité ou de part et d'autre d'une frontière. L'objet est fixe, inscrit dans l'espace, et peut de sorte être considéré comme immuable. Ce n'est désormais pas tant la présence de la frontière qui pose problème que la délicate question du *point de vue* qu'elle soulève. En effet, toute recherche interroge autant son objet que l'individu qui le construit.

La géographie a été atteinte par les courants de pensée liés à la postmodernité. L'accent est désormais mis sur la part de subjectivité du chercheur dans la construction des objets et la formalisation des savoirs (Staszak *et al.*, 2001). Le chercheur se met lui-même en jeu au travers de sa propre recherche. Son positionnement n'est pas anodin : il est en perpétuelle tension entre *soi*, à savoir son identité et son propre système de pensée, et sa posture scientifique, laquelle exige une distanciation face à l'objet étudié.

Cette question du point de vue se pose avec une acuité particulière dès lors qu'un chercheur choisit un objet qui n'appartient pas à son horizon national ou à son univers culturel. Il doit abandonner ses cadres de réflexion nationaux pour aborder le point de vue des populations étudiées. Seul ce procédé promet en retour d'établir un point fixe à partir duquel le chercheur peut rendre le réel intelligible et formuler un savoir « objectif » (ou qui a prétention à l'être).

Le dépaysement et le repayement sont un préalable à toute démarche scientifique accomplie à l'étranger. Cette nécessité se complexifie dès lors qu'on étudie une région traversée par une frontière politique qui la structure. Comment aborder les deux côtés de la frontière ? Quel point de vue adopter ? Quel point fixe se fonder ?

2. INTERROGER UN ESPACE TRANSFRONTALIER. ATOUR DU BANAT ET DE L'EUROREGION D.K.M.T.

Ces questions ont été au cœur des difficultés méthodologiques d'une recherche (tu vois : mettre une courte phrase de transition).

Le Banat constitue, par son histoire, l'archétype des systèmes territoriaux appelés à transgresser les frontières. (cf. carte 1). Il a longuement été unifié, tout d'abord au sein de l'Autriche-Hongrie, et par la suite comme région constitutive de la Grande Hongrie. Divisé entre trois territoires étatiques en règlement de la Première Guerre mondiale (système des traités de Versailles et de Trianon), le Banat de Temeswar (ou Timișoara) est aujourd'hui constitué d'éléments épars, que ni la langue, ni les religions, ni même la culture, les performances économiques et les choix de gouvernance ne contribuent à réunir en théorie. Malgré l'absence d'unité administrative, le souvenir de la composition territoriale passée et de la singularité ethno-culturelle de cette région subsiste de part et d'autre des frontières.

Ce souvenir caractérise une « frontière intérieure », parce que maintenue *dans les têtes* (Bioteau, 2005). Cette frontière n'a plus aujourd'hui de significations politiques, si ce ne sont les similitudes observables entre le territoire de l'actuelle association eurorégionale Danube-Kris-Mures-Tisa et la forme, passée, du Banat d'avant 1920. La frontière intérieure dont il est ici question transgresse les limites usuelles de l'État au profit d'un sentiment d'appartenance à un même ensemble territorial, chevauchant les territoires de Roumanie, Hongrie et Serbie.

La frontière intérieure différencie les habitants du Banat de leurs concitoyens au sein des territoires nationaux-étatiques, bien qu'il faille nuancer la permanence d'une identité banatienne chez tous ces habitants car beaucoup aujourd'hui proviennent de régions extérieures et méconnaissent l'histoire locale. Assurément, le Banat d'avant 1920 n'est plus ; il n'en subsiste qu'une image, que les élites culturelles, et parfois politiques, locales entendent préserver, voire renforcer. Une habitude d'échanges et de coopérations s'est toutefois maintenue dans le temps. Elle explique en partie, aux côtés d'évidents enjeux socioéconomiques et du besoin de cohésion, la volonté des départements frontaliers de composer un cadre associatif de coopération inter-territoriale transfrontalière.

Toute recherche place successivement le chercheur dans des postures scientifiques d'observation, d'analyse et d'interprétation. Les trois sont confondues dans notre réflexion, laquelle regarde le rapport du chercheur à l'objet étudié donc, incidemment, aux terrains de la recherche. Dans cette optique, la pluralité des procédés de spatialisation observables à partir d'une frontière d'États et d'un terrain transfrontalier se révèle un angle d'approche des plus adéquats pour notre propos sur les conditions de recherche.

2.1. Méthode et position du chercheur au regard d'un espace d'étude pluriel.

L'approche méthodologique d'un objet transfrontalier confronte le chercheur aux représentations et aux pratiques d'un espace partagé par une frontière d'États. La genèse d'un tracé est le fruit d'une décision politique et le témoignage d'un rapport de force à un instant donné. L'évolution des espaces frontaliers peut être abordée, depuis cette genèse jusqu'à la composition de territoires transfrontaliers. A ce titre, l'étude renvoie à une analyse géopolitique, mais non seulement. Le chercheur doit être en mesure de saisir les rapports à l'espace des habitants de ces régions. Ce sont eux qui, par leurs comportements, valident ou invalident des politiques pensées dans un objectif de cohésion. Ce sont eux, aussi, qui vivent au quotidien dans ces espaces.

Dans le cas du Banat, les frontières d'États sont tracées au cœur d'un territoire que nous pouvons considérer *a posteriori* comme ayant été relativement homogène. Que reste-t-il aujourd'hui qui témoigne encore d'un Banat atypique malgré sa division entre Roumanie,

Serbie et Hongrie ? Ce questionnement souligne la portée sociale d'un travail sur la frontière d'États. En somme, toute recherche portant sur un espace transfrontalier place l'observateur scientifique, peut-être plus encore que ses habitants, dans une position intermédiaire : entre passé, présent et futur, entre les représentations d'un territoire et les pratiques réelles de ce dernier, entre différentes pensées de l'espace et sur l'espace. La nécessité de comprendre les singularités des territoires compris dans l'espace étudié demande donc en retour la mise en place d'un protocole scientifique qui permette de différencier sans séparer : mettre à jour liens et clivages, unité et diversité.

A cela s'ajoute une contrainte supplémentaire : la place et le regard du chercheur quant à l'objet. Celui-ci, *nous-même*, est étranger au terrain envisagé. L'idéal veut que tout chercheur soit en mesure d'acquérir une connaissance la plus fine possible de ce contexte. Il lui faut non pas se l'approprier, mais se doter des moyens de se « repayer » : c'est-à-dire de se situer lui-même, à la fois observateur, analyste et interprète d'une part, et d'autre part individu, dans le contexte en question. Cette étape est essentielle à la compréhension des mécanismes de socialisation ayant cours dans l'espace d'étude et entre cet espace et le monde.

Pour autant, le repayement suppose au préalable une mise à distance du chercheur face à son propre contexte de socialisation : celui de son quotidien et de sa vie personnelle. Ce processus, qui est antérieur à la démarche de terrain², nous le définissons comme étant une phase de « dépaysement ». Ajoutons que, suite à la confrontation entre le chercheur et l'objet de sa recherche, ce dernier se doit de rétablir une distance entre lui et le corpus de ses observations. La phase d'analyse et l'interprétation ou, autrement formulé, le processus de construction théorique à partir de l'objet, supposent donc à leur tour un dépaysement.

Cette distinction temporelle entre « dépaysement » et « repayement » se traduit dans les faits par un aller-retour constant entre les deux postures. De même manière que toute recherche combine entre elles les phases d'observation, d'analyse et d'interprétation, le chercheur est en permanence pris entre ses propres origines, son identité individuelle, et sa *casquette* scientifique. Dépaysement et repayement doivent être lus comme des étapes conscientes de la construction du rapport entre le chercheur et l'objet qu'il étudie.

L'exemple du Banat nous interpelle ainsi suivant deux niveaux de lecture. On sait ce qui fait et défait les contours des territoires étatiques à travers l'Histoire. Le rappel de l'influence de la géographie française dans l'établissement des frontières de la Roumanie trouve ici tout son sens pratique. Il est en revanche beaucoup moins aisé de cerner les liens susceptibles de se tisser entre deux sociétés nationales-étatiques partagées par une frontière. Le chercheur opérant dans cette configuration spatiale, à l'intersection de deux *univers*, doit adopter une posture qui lui offre à la fois :

- (1) de révéler le caractère intrinsèque de la zone d'étude spécifiée,
- (2) de se préserver de l'ensemble des influences extérieures qui l'on construit, et le construisent en permanence, en tant qu'individu.

2.1.1. Le protocole de recherche : la frontière, point fixe pour une réflexion sur l'espace social.

² Nous ne limitons pas le terme de « terrain » au seul espace étudié : ce terme désigne à la fois l'espace étudié, les objets étudiés dans cet espace et les méthodes de collecte d'informations sur ces objets (Volvey, 2003)

Le choix de traiter de la frontière roumano-hongroise renvoie à des thèmes usuels de la géographie, tels que les jeux d'acteurs et de pouvoirs, les relations entre les hommes et leur environnement immédiat. La frontière limite le territoire de l'État au contact d'un autre État, donc différencie entre deux, ou plus, systèmes de régulations de l'espace et des sociétés humaines. Dans le même temps, la frontière caractérise un espace, donc influe sur les modes de socialisation. L'Europe centrale a ceci de spécifique, mais non pas singulier, qu'elle est une aire culturelle au sein de laquelle les frontières d'États ne reproduisent pas avec exactitude les limites de l'étendue des nations.

Il n'est pas question, à ce moment de la réflexion, de rendre compte du fait minoritaire, lequel se révèle essentiel à la lecture des fonctions sociales des frontières centre-européennes. Celui-ci contribue à dresser des passerelles entre les différents sous-ensembles territoriaux recensés, au même titre que les relations entre entrepreneurs ou entre mouvements associatifs. Certes. Mais la spécificité d'un terrain transfrontalier réside dans la construction d'une articulation entre des territoires préalablement dissociés. Leurs économies et les décisions politiques qui les animent ne sont pas coordonnées. Les identités de groupe de leurs habitants diffèrent³, et pourtant de part et d'autre des tracés frontaliers vivent des populations proches soit, et/ou simultanément, par leurs modes de pensée, soit par leurs cultures, leurs langues, leurs confessions ou leurs activités.

Ces spécificités de l'espace transfrontalier induisent des différences de rugosités, que le chercheur doit se donner les moyens de révéler. Ces rugosités doivent être comprises aux sens combinés de marches et de passages qui fragmentent l'espace linéaire et de strates territoriales se superposant aux territoires administratifs. Le chercheur ne sera en mesure de saisir ces rugosités qu'à la condition où il considère l'espace d'étude à la fois comme un tout, au sein duquel il enquête, et comme un agrégat de territoires singuliers.

La phase d'observation est complexifiée dans le cas d'un terrain étranger et lointain. Le dépaysement du chercheur est ici double. Les contraintes de déplacement physique sur le terrain rendent sa pratique ponctuelle et échelonnée dans le temps. Ainsi, il faut au chercheur parvenir à se familiariser avec l'objet en un minimum de temps : cette familiarisation est rendue nécessaire dans un souci de comparaison entre les deux territoires étatiques de la zone d'étude et dans l'optique d'une compréhension des mécanismes sociaux qui les animent.

Cette imprégnation préalable est favorisée par la consultation de ressources bibliographiques ou télématiques. Ce pas franchi, le chercheur est confronté à l'absence de ressenti des ambiances du quotidien, qu'il lui faut pourtant parvenir à cerner. Le chercheur doit alors se doter des moyens de se mouvoir dans l'espace étudié et d'établir un contact direct avec ses habitants. L'observation directe, entendue comme inscription du chercheur dans l'espace et au travers des activités du quotidien des habitants, prend ainsi tout son sens. Elle est à nos yeux essentielle dans la mesure où elle permet de s'affranchir des préjugés de l'observateur extérieur. Elle permet aussi de replacer la recherche dans son contexte socio-spatial. Pour cette raison, les hypothèses doivent être vérifiées à l'échelle des espaces sur lesquelles elles portent.

³ *En ce qui concerne ce dernier point, il est possible d'arguer que des biais subsistent, tels que des références à une histoire partagée ou des attaches culturelles communes à des groupes d'habitants établis de part et d'autre du tracé. Toutefois, dans une perspective globale, le point de vue sur la frontière et sur l'organisation de l'espace transfrontalier d'un citoyen d'un État lambda ne peut pas être en tous points identique à celui d'un citoyen de l'État voisin.*

Dans le cas d'un terrain transfrontalier, ces enquêtes doivent dans l'idéal reposer à égale mesure sur les différents territoires pris en compte. De même manière, elles doivent être réalisées suivant les contraintes de temps et de mobilité du chercheur évoquées précédemment. Rendre compte des perceptions de l'espace de vie et du rapport à l'autre des habitants suppose de procéder à un enregistrement (oral et écrit) de leurs témoignages. L'enquête qualitative par entretiens semi-directifs permet de répondre aux défis posés par l'éloignement physique et identitaire du chercheur face à l'objet de sa recherche.

Le recours à l'entretien suppose toutefois de disposer d'un langage commun avec l'interlocuteur qui accepte de se prêter au jeu des questions et des réponses. L'imprégnation du chercheur doit donc s'accompagner d'une pratique linguistique compatible avec les moyens d'expressions de son interlocuteur. Dans notre cas, l'absence de pratique de la langue hongroise, toutefois suppléée par l'anglais, a eu pour conséquence de limiter le nombre et la portée des enquêtes menées en Hongrie. Enfin, les entretiens exigent que les questions formulées soient équivalentes d'un individu à un autre et d'un lieu à l'autre : d'où l'intérêt du caractère semi-directif des questionnements.

Les perceptions des habitants de leur espace de vie et l'altérité renseignent le chercheur quant aux représentations. L'enquêteur dispose pour son analyse d'un panel de points de vue qui se rejoignent ou s'opposent autour de questions clés de sa réflexion. Pour mieux saisir les pratiques des habitants, il est nécessaire de recourir aux récits de vie. Dans ce dernier cas, le chercheur est confronté au quotidien des habitants. Ceci lui permet de déceler ce qui relève : - de pratiques citoyennes, - des usages de l'espace ou des services offerts dans cet espace, - ou encore des modes de vie, ceux-ci renvoyant aux pratiques culturelles et aux interactions entre individus. L'habitant est ici considéré au travers de ses activités. Il témoigne alors de ses habitudes et de ses vues sur l'histoire et sur l'évolution de son lieu de vie comme de son rapport au monde.

2.1.2. Affirmer l'identité du chercheur. L'espace d'étude, un espace laboratoire.

Les méthodes couramment appliquées par les sciences sociales permettent en théorie au chercheur de faire abstraction de son propre point de vue. Il se préserve ainsi de sa propre part de subjectivité pour ne mobiliser dans son analyse que les seuls témoignages des habitants ou de leurs représentants. Pour autant, et sans que cela ne contredise l'intérêt de la démarche présentée auparavant, avant d'être analyste, le chercheur est observateur.

L'observation directe apporte justement de confronter le point de vue du chercheur aux réalités de terrain. Parce qu'il est étranger à son espace d'étude, le chercheur est préalablement nourri d'images et de discours portés depuis l'extérieur sur ces régions. Il n'est pas nécessaire de se rendre à l'étranger pour connaître une telle difficulté : travailler sur un quartier que l'on connaît peu, que l'on n'a pas pratiqué, dans sa propre ville, induit une problématique similaire.

Par ailleurs, aborder un espace transfrontalier suppose d'être en mesure de traiter également des différentes parties : ici deux territoires d'États distincts et de leurs caractéristiques intrinsèques. Enfin, le chercheur a une pratique de l'espace d'étude qui reste différente de celle des habitants : lui est en posture d'observation et non pas de réalisation de soi d'une part, et d'autre part, le chercheur n'a pas à sa portée les mêmes moyens et outils que ce dont disposent les habitants. A titre d'exemple, il est aisé pour un chercheur d'origine française de franchir la frontière entre Roumanie et Hongrie et de tirer profit, pour un usage personnel, des attraits de chacun des territoires concernés. L'analyse du vécu des habitants de ce même espace montre que la réalité d'une pratique de cette frontière au

quotidien est toute autre : elle reste un facteur de division et son franchissement demeure un fait exceptionnel.

De manière synthétique, il faut donc que le chercheur sache maintenir une distance entre sa pratique personnelle, son survol si l'on peut dire, et la quotidienneté de son espace d'étude. Si lui perçoit les rugosités que nous évoquions précédemment, il n'est pas influencé par elles. Si tel devait être le cas, il lui faut nécessairement se doter des moyens de s'isoler de l'influence de sa propre pratique : cela convient de l'ensemble des terrains proches ou rendus familiers.

A ce titre, l'espace d'étude est convoqué comme un véritable laboratoire au sein duquel sera menée l'expérimentation. Quelles que soient sa spécialité et sa démarche, le chercheur est à la fois partie prenante – parce que mis en présence et parce qu'opérateur – et étranger à son laboratoire : il n'est pas, lui, l'objet de sa recherche et de son discours. La quête de l'objectivité – mais n'est-ce pas là une utopie ? – suppose donc des allers-retours permanents entre la construction d'une pensée scientifique sur l'espace et ses habitants et la déconstruction de l'expérience personnelle du chercheur : à ces deux processus répondent les postures de repayement et de dépayement.

Trois entrées méthodologiques ont donc été mobilisées dans le cadre de notre propre recherche : observation directe, enquête semi-directive, récit de vie. Nous ne prétendons ni à l'exemplarité ni à l'exhaustivité de ce choix. Il s'avère pour nous que, chercheur, nous ne sommes plus étranger à l'espace d'étude considéré.

La frontière qui caractérise cet espace constitue le point d'ancrage autour duquel s'articule le protocole scientifique établi : les questionnements renvoient de près ou de loin à celle-ci. Elle n'est pas tant convoquée comme l'objet de la recherche mais bien plutôt comme son principal déterminant. Un élément naturel quelconque ou un caractère humain spécifique – les entrées ne manquent pas – sont tout aussi susceptibles de marquer un espace donné. Marquant cet espace, ils lui confèrent une rugosité particulière. Un même processus de repayement est attendu d'un chercheur qui souhaite s'imprégner de ces objets. En amont comme en aval de sa recherche, celui-ci devra d'abord faire abstraction de son préjugé ; il lui faudra se dépayser.

2.2. Théorie *versus* pratique : une adaptation ?

Illustration à travers le terrain transfrontalier.

La frontière d'États peut être comprise comme le principal facteur de cohésion de l'espace laboratoire abordé. Elle est le gage d'une recomposition territoriale transfrontalière. Dans ce sens, aux yeux des édiles de cet espace et au travers des pratiques spatiales de ses habitants, cette frontière n'est plus un obstacle mais un atout pour le développement.

La frontière qui fait limite aux interactions sociales semble se déplacer vers l'intérieur des territoires étatiques. Cela ne signifie pas que la frontière d'États n'est plus une limite en soi. Celle-ci se dévalue progressivement. Son franchissement est rendu possible dans les faits ; des constructions territoriales transfrontalières sont ainsi observables. Dès lors, d'autres limites se renforcent ou voient le jour. Ces dernières naissent de l'opposition, certes labile et imperceptible sur la carte, entre un « nous », habitants de l'espace transfrontalier en voie de cohésion, et « d'autres », participants à des construits territoriaux extérieurs au premier. Ce sont ces limites que nous identifions comme frontières intérieures. Elles reproduisent des territorialités passées, telle celle du

Banat d'avant 1920, ou s'inscrivent dans l'espace fragmenté des groupes nationaux, culturels et/ou linguistiques, etc.

A l'échelle de l'espace que nous avons étudié, des réseaux se mettent en place entre associations culturelles, entre les Chambres de Commerce et d'Industrie, entre entreprises. Les administrations territoriales décentralisées des deux États (trois si l'on considère la Voïvodine serbe) entretiennent entre elles des contacts réguliers. Cette mise en place d'un dialogue entre les différents territoires composant l'eurorégion D.K.M.T. contribue à re-fonder l'idée d'un Banat mû par une même dynamique socio-spatiale. Une identité régionale peut se reformer.

Certes tous les habitants ne perçoivent pas une dimension transfrontalière des territoires de leur quotidien. Peu pratiquent réellement la frontière, laquelle se révèle plus souvent un obstacle à leurs dires. De même manière, tous ne se réfèrent pas au Banat comme à un territoire unifié ou à une région fonctionnelle. Pour les citoyens hongrois, cette province historique n'a de sens que si l'on s'attache à faire appel à l'époque antérieure à l'application des traités de Versailles et de Trianon. Mais le rapport à l'Autre se renouvelle par le biais des coopérations et des interrelations individuelles et collectives. En Hongrie, toujours, l'eurorégion D.K.M.T. est considérée comme un cadre de coopération en devenir : les responsables politiques locaux y sont sensibilisés mais pas, ou trop peu, la population.

Ces résultats de recherche montrent à quel point le travail sur un territoire transfrontalier suppose de considérer chacune des parties en présence. Il exige aussi de recourir à d'autres ressources que le seul contexte géopolitique. Ainsi, si l'on s'en tient aux structures administratives et à la carte, l'eurorégion D.K.M.T. existe bel et bien. Si l'on s'attache en revanche aux représentations et aux pratiques des habitants, la validation de ce territoire est nettement moins évidente. Les fonctions de la frontière d'États changent. Elle devient un passage, un intermédiaire entre deux sociétés préalablement disjointes et qui, à présent, entament un dialogue en quête de cohésion.

L'étude scientifique s'attache à comprendre les mécanismes de franchissement et de mise en valeur de la frontière d'États. Mais elle ne peut pas faire abstraction des points de vue de celles et de ceux qui vivent au quotidien l'espace défini par cette dernière. Nous projeter à l'échelle régionale (de l'eurorégion s'entend) renseigne en partie l'analyse. Mais il est nécessaire de considérer les territoires de référence des habitants, à savoir ceux que ces derniers pratiquent au quotidien. En l'occurrence, en Roumanie comme en Hongrie, ces territoires de référence sont les communes à l'échelle locale, et les territoires des régions historiques, que la carte a effacée mais que les mémoires conservent.

Afin de comprendre comment l'évolution du contexte politique de l'Europe centrale influe sur le devenir personnel et sur les vécus de ces habitants, il est nécessaire de détailler ces mêmes échelles. Le couple dépaysement / repaysement qui garantit la distanciation du chercheur face à l'objet peut donc ici être mesuré d'une seconde manière. Il concernait jusqu'ici la posture du chercheur *en tant qu'étranger* à l'objet de sa recherche. Il se présente aussi comme une adaptation du chercheur aux rugosités du terrain étudié : dans ce cas, la posture du chercheur *en tant qu'interprète* des singularités spatiales.

3. DE LA DIVERSITE AU SEIN D'UNE UNITE. JIMBOLIA CAS D'ETUDE

Le travail mené dans le Banat, élargi à l'eurorégion D.K.M.T., entend saisir dans quelles mesures la présence d'une frontière d'États peut favoriser l'émergence d'un « vivre ensemble ». Ce positionnement problématique induit une analyse suivant différents niveaux scalaires. L'échelle régionale transfrontalière permet de considérer un espace laboratoire vaste et complexe, nous venons de le voir. A l'échelle locale, la condition frontalière sert une réflexion sur l'analyse de petites villes. Ces dernières peuvent être considérées comme des microcosmes sociaux au sein d'un monde en perpétuelles mutations. Elles sont par elles-mêmes des points fixes à partir desquels peut se construire l'objet : des territoires bien délimités, animés par une destinée commune. Toute action groupée ou individuelle est à même de modifier les rapports à l'espace des habitants..

3.1. Une petite ville enclose, au peuplement multiculturel.

Considérer des facteurs multiples de rapport à la frontière.

A Jimbolia, la frontière d'États induit toujours une coupure. Celle-ci est de nature politique, suite à la décision d'embargo sur la Yougoslavie de la décennie 1990.

Poste frontière ferroviaire et routier avec la Serbie (cf. carte 2), Jimbolia tirait profit de cette proximité . De tous temps des échanges ont eu cours entre les deux pays (en grande partie un « commerce de la valise »). Cela garantissait un supplément de revenus pour une partie de la population locale ayant su, et pu, se saisir de cette opportunité. De la sorte, la fermeture forcée du tracé déstabilise l'économie locale.

Dans ce contexte d'isolement et de dégradation des conditions de vie, de nombreux habitants émigrent en direction de l'étranger ou des bassins d'emplois des villes voisines : Timișoara, Arad et, dans une moindre mesure, Sânnicolau Mare. Ce phénomène renforce un processus entamé dès 1990 par deux vagues de départs simultanés. La population de souche allemande a massivement émigré en direction de l'Autriche ou de l'Allemagne, au point de ne plus être significative dans le peuplement local. Rappelons qu'en 1920, Jimbolia recensait plus de 80% de résidents de nationalité allemande, contre à peine plus de 2% actuellement. L'autre vague migratoire, moindre en apparence, repose sur le départ de jeunes citoyens roumains de nationalité hongroise pour la Hongrie.

Ces départs ne doivent pas être lus comme une cause de déclin. Ils traduisent un risque démographique et un amoindrissement de la diversité culturelle du peuplement de la ville. Entre temps, de nouveaux habitants se sont installés, en provenance de l'intérieur de la Roumanie. Aujourd'hui, la ville recense une majorité de nationalité roumaine.

Le véritable facteur de déclin réside dans la fermeture de la frontière serbe (anciennement yougoslave) aux passages et aux échanges. La dimension politique du problème intéresse peu ce texte. L'enclavement de la ville qui s'en suit est en revanche au cœur de notre réflexion. Avant l'embargo sur la Yougoslavie, les autorités municipales de Jimbolia envisageaient un développement s'appuyant sur la frontière yougoslave. Cette frontière cristallisait les principaux partenariats, formels et informels, entre les habitants de la ville et l'extérieur. L'échange transfrontalier était source d'enrichissement de Jimbolia et d'une partie de sa population. Surtout, elle conférait à la ville un statut de ville-frontière, sur lequel reposait toute son activité économique, en-dehors d'une industrie de la céramique. Or, cette même industrie vint à disparaître faute d'une adaptation aux nouvelles conditions économiques de la transition vers l'économie concurrentielle de marché. La fermeture de la frontière proche et l'ouverture d'autres frontières d'États aux échanges ont contribué à paupériser la ville, laquelle devient une enclave, sans autres débouchés économiques et communicationnels que l'intérieur de la Roumanie. Les liaisons vers la

Hongrie voisine passent par d'autres petites villes, avec lesquelles Jimbolia se retrouve en condition de concurrence. Etant plus éloignée du tracé frontalier, elle se révèle moins attractive pour l'investissement étranger.

Pourtant, aujourd'hui, Jimbolia peut être considérée comme une ville dynamique tant sur le plan économique que socioculturel. Le statut politique de la frontière serbe n'est toujours pas éclairci, même si la contrainte aux échanges s'est amoindrie. Les facteurs de ce renouveau reposent sur, à la fois :

- (1) la recomposition d'un territoire sous-régional par une association de communes proches de la ville, dont la municipalité de Jimbolia a eu l'initiative,
- (2) le renforcement des liens entre Jimbolia et des communes serbes et hongroises, par des jumelages au travers desquels sont opérés des échanges de connaissances, à l'origine notamment de l'association de communes évoquées ci-avant,
- (3) l'attraction d'investisseurs étrangers, laquelle a été rendue possible au départ par le conseil d'anciens habitants, émigrés en Allemagne et en Hongrie, auprès de ces entrepreneurs.

Le cas de Jimbolia n'est pas unique. Le retour ou l'influence d'anciens habitants se vérifie à l'étude d'autres communes ou villes de Roumanie, et ailleurs dans le monde. Enfin, d'autres facteurs de stabilité sociale locale ou de modernisation de l'infrastructure pourraient être évoqués au sujet de Jimbolia ; notre liste est loin d'être exhaustive. Elle a toutefois valeur d'exemple dans la mesure où en quelques années, le rapport à la frontière des habitants de Jimbolia s'est inversé. La fermeture de l'espace de référence (au contact de la Serbie) a contribué à un renforcement de liens économiques et culturels avec la Hongrie et avec l'Allemagne. Le pluriculturalisme local est en déclin, mais la municipalité soutient la création de musées qui rappellent la diversité culturelle, certes passée, de la ville.

De fait, la ville s'inscrit aujourd'hui dans un espace frontalier double. La proximité de la frontière hongroise renforce l'activité industrielle et la création d'emplois. Pour une partie de la population locale, cette frontière est aussi un lien en direction de l'espace de référence national : Hongrie ou Allemagne essentiellement. Dans le même temps, la réouverture de la frontière serbe dans les années à venir promet de réactiver des liens économiques et socioculturels, interrompus, et non pas effacés, par l'embargo et par l'absence actuelle de coopération diplomatique entre les deux pays. Les commerçants locaux profitent d'ores et déjà des différences de coûts et de salaires entre Roumanie et Serbie ; les échanges reprennent au compte-goutte, mais les déplacements de citoyens serbes en Roumanie sont encore rares : ils sont limités par la politique de visas mise en place entre les deux États.

La fermeture de la frontière serbe a ici été bénéfique. Elle a permis à la ville de se saisir de nouvelles opportunités de développement, bien que la venue d'entreprises étrangères soit conditionnée par l'ouverture de la frontière hongroise aux échanges et à présent dans le cadre de l'Union européenne. La population s'est en quelque sorte mobilisée sous la contrainte.

Les habitants ont pris conscience de l'intérêt d'un changement d'image de la ville et d'une mise à profit de sa situation géographique et de son profil socioculturel. L'espace frontalier qu'ils se représentent s'étend. Il n'est plus limité à un simple rapport de voisinage avec la Serbie

La frontière d'États peut de ce fait être lue comme un catalyseur du développement local et régional. Ce qui permet d'identifier cette fonction de la frontière est l'approche par le local. La posture du chercheur est alors non pas celle d'un observateur extérieur qui reste à distance de son objet, mais plutôt une démarche d'inter jonction entre lui et l'objet.

Sans le recours au particulier et sans une proximité réelle avec l'objet, ces aspects essentiels à la compréhension de la construction de l'espace transfrontalier n'auraient pu être identifiés.

3.2. Monographie, comparaison : jouer de la complémentarité des méthodes.

La compréhension des mécanismes socio-spatiaux ayant cours à Jimbolia suppose deux entrées méthodologiques. La première consiste à appliquer un protocole de recherche similaire à celui mis en place à l'échelle eurorégionale. La comparaison entre ces deux objets s'en trouve facilitée. Une nuance doit être portée dès à présent : les conditions d'échelles et de statuts des interlocuteurs étant différentes, l'enquête semi-directive locale ne peut pas réitérer l'intégralité des questionnements soumis à l'échelle régionale. Seules quelques questions sont identiques d'une enquête à l'autre, à savoir celles portant sur les représentations de la frontière d'États roumano-hongroise. En retour de cette diminution du questionnaire, des questions spécifiques sont soumises aux interlocuteurs de Jimbolia. Elles favorisent le repayement du chercheur avec ce lieu.

La seconde entrée méthodologique est quant à elle spécifique à l'échelle micro qui conditionne l'étude de toute petite ville. Elle doit être engagée en préalable à toute enquête semi-directive. Elle participe pleinement à l'observation directe. Il s'agit du recours à la monographie. Les dimensions restreintes de l'espace étudié permettent dans ce cas un recensement de l'ensemble des spécificités locales. Le faible poids démographique de la population considérée favorise le recueil de données statistiques fiables. Une cartographie exhaustive de la localité est rendue possible. Les observations visuelles peuvent être immédiatement replacées dans leur contexte.

Optimisant la connaissance du lieu, la méthode monographique permet au chercheur de s'imprégner de l'ambiance locale, ce que nous considérons comme un préalable à tout repayement.

3.2.1. La monographie, étape première d'une étude à l'échelle micro.

Opérer un recensement monographique à plus large échelle laisse place à l'aléatoire : un trop grand nombre de paramètres, notamment sociaux, doivent être pris en compte. Les conditions de situation et de socialisation diffèrent d'un habitant à l'autre au sein d'une vaste région. Surtout, dans le cas particulier de notre sujet d'étude, les données mobilisables en Hongrie et en Roumanie se rejoignent peu : les recensements généraux des populations des deux pays ne reposent pas sur les mêmes grilles de questionnements.

L'apport principal de la monographie est d'offrir au chercheur une connaissance la plus fine soit-elle des problématiques locales. Sur la base de cette monographie, il est possible de détailler l'évolution de la ville, les contraintes auxquelles elle doit faire face comme ses potentiels de développement. La présentation de Jimbolia sur laquelle s'ouvre cette seconde partie du texte est justement rendue possible grâce au traitement de données acquises par monographie. En un laps de temps minimum, le chercheur a alors la possibilité de s'imprégner des caractéristiques du lieu : ainsi doivent être considérées l'histoire de la ville, la sociologie locale, l'activité économique et ses aboutissants, etc.

Bien que clos dans ses limites communales, l'espace de la ville⁴, ici Jimbolia, englobe ses propres diversités. L'attrait de la monographie est justement de mettre à jour ces différences de points de vues entre habitants. La confrontation de ces points de vue aux observations du chercheur permettent à celui-ci de fixer son propre point de vue. La frontière d'État est, dans ce cas précis, une condition avec laquelle composer, au même titre que l'ensemble des paramètres spatiaux / territoriaux et socio-économiques locaux.

3.2.2. Par la comparaison, confirmer l'identité du chercheur : ni dehors, ni dedans.

Sur la base de cette approche par le particulier et de la démarche monographique, la recherche s'enrichit de possibilités de comparaisons. Comment en effet comprendre l'organisation d'un territoire et les choix de gouvernance qui le président sans le confronter à des territoires de taille et de statuts équivalents ? Il est utile de souligner les limites de la monographie, qui ne peut se concevoir comme un aboutissement de la recherche. Car si elle renseigne le chercheur, la monographie tend aussi à l'isoler. Sans recours à la comparaison, le chercheur se fixe un point de vue sur un objet unique, coupé du monde. Or, aucun lieu n'est une île, de même qu'aucune île ne constitue un monde en soi.

Nous envisageons la comparaison comme l'un des aboutissements de la recherche : à la fois procédé et enjeu final. L'information recueillie à l'échelle de l'eurorégion D.K.M.T. permet d'engager des comparaisons entre les différents territoires qui la composent. Il en va ainsi des départements et/ou des communes. Jusqu'à l'échelle locale, suivant l'exemple de Jimbolia, il est possible d'opérer des comparaisons : entre habitants, entre groupes d'habitants, entre quartiers ou rues ou bâtiments.

Ajoutons que des comparaisons entre des territoires de taille distincte, voire imbriqués, sont aussi réalisables. Celles-ci s'appuient sur un exemple singulier, en partie représentatif de l'espace laboratoire. Il ne faut pas dans une telle démarche craindre la contradiction. Ce qui est observable à une échelle donnée ne l'est pas spécifiquement à une toute autre échelle. Comparer entre eux des territoires de taille distincte, ou dans des situations géographiques dissemblables, requiert toutefois que l'on se dote préalablement d'une base d'analyse commune. C'est là l'intérêt de l'application d'un même protocole d'information du chercheur : acquisition des données suivant une même méthode.

La comparaison est enfin une ressource supplémentaire dans la compréhension des mécanismes socio-spatiaux qui animent un territoire. La comparaison met à jour des contradictions, ou des oppositions, comme elle permet d'identifier des recoupements, ou des rassemblements. Le chercheur est à même de procéder à une modélisation des données comparées.

La comparaison participe ainsi au processus de repayement du chercheur avec l'espace de sa recherche. Elle lui permet de se l'approprier, non pas au sens d'un rapport à soi, ou dimension affective, mais dans une perspective interprétative : un procédé de reconstruction de l'objet, que le dépaysement préalable avait déconstruit.

3.2.3. Monographie et comparaison : combiner le repayement et le dépaysement.

⁴ Précisons que nous faisons ici référence au statut de la ville défini par la nomenclature administrative roumaine, laquelle différencie communes, villes et grandes villes. La ville n'est pas entendue au sens d'agglomération mais au sens de statut communal.

En guise de point final à cette réflexion sur la monographie et sur la comparaison, nous entendons souligner l'importance d'une combinaison des deux méthodes. La monographie présente le risque d'enfermer le chercheur dans une situation unique, jamais totalement transposable à d'autres lieux ou espaces. De la sorte, le repayement du chercheur rendu effectif par le recours à la monographie s'avèrerait un dépaysement face aux autres objets de son étude.

La comparaison présente quant à elle le risque inverse. Elle garantit un dépaysement, lequel est rendu nécessaire dans un souci de distanciation face à l'objet. Mais elle maintient l'observateur dans une condition de méconnaissance des subtilités de l'espace étudié : le chercheur n'en aurait qu'une connaissance générale, privée de toute entrée sensible et sensitive. De la sorte, le chercheur serait un « éternel dépaycé » ; il ne disposerait pas d'un point de vue stable à partir duquel il pourrait fonder son interprétation. Le recours aux entretiens et l'observation directe permet de dépasser cette contrainte du tout comparatif. La monographie les rejoint.

La frontière d'États telle qu'abordée au travers de ces deux exemples issus d'une même recherche n'est pas tant un objet qu'une condition de la recherche. Cette condition s'impose au chercheur, étant donnée le critère transfrontalier qui caractérise l'espace d'étude. Elle s'impose aussi aux habitants dans leur vie et leurs activités quotidiennes. Elle « s'impose » de la sorte dans la mesure où elle est un objet qui à la fois sépare et réunit.

Quoi de mieux en effet qu'une frontière pour saisir la manière par laquelle l'objet devient une condition de la recherche ? L'étude que nous avons pu mener entre Roumanie et Hongrie oscille en permanence dans un va-et-vient entre ces deux aspects de la limite frontalière inter-étatique. Le protocole mis en place vise justement à appréhender cette nature duale sous tous aspects et à toutes échelles.

Et quoi de mieux qu'un terrain éloigné pour comprendre les enjeux inhérents à la posture du chercheur face à l'objet étudié ? La distance tant physique que socioculturelle du chercheur est ici évidente. Le besoin de mieux comprendre les particularités de ce terrain n'en est que plus flagrant.

Mais s'il n'était la nécessité d'un support à cette réflexion, et s'il n'était l'expérience personnelle de l'un des auteurs de ce texte, tout autre objet et tout autre terrain auraient été à même de révéler la démarche par laquelle tout chercheur en sciences sociales doit à la fois, et simultanément, s'affranchir de reproduire sa propre conviction et s'imprégner des caractéristiques de son objet dans sa recherche.

4. LA FRONTIERE : D'UN OBJET A UNE METAPHORE

Ces deux exemples témoignent de la difficulté à comprendre et expliquer des situations étrangères à l'horizon culturel du chercheur. Toutefois, en dépit de l'apparente complexité qu'elle suscite, la présence d'une frontière qui structure l'espace d'étude offre un levier heuristique opératoire. En effet, la frontière permet de jouer sur les différences de point de vue qu'elle suscite, selon que l'on se trouve d'un côté ou de l'autre de la ligne. Alors qu'elle semble brouiller les représentations, la frontière permet au contraire d'offrir des prises multiples et complémentaires pour saisir une réalité étrangère. C'est ce paradoxe que nous souhaitons, pour conclure, élucider à présent.

La frontière est une modalité spécifique de la *distance*. Certes, de part et d'autre de la ligne imaginaire qui sépare deux États, la distance spatiale est faible voire nulle, mais la

distance sociale, culturelle, est très forte entre chaque côté. Si la distance physique parcourue est faible quand on franchit une frontière, la distance sociale ressentie l'est davantage. La frontière permet la juxtaposition et le rapprochement de deux réalités distinctes. Cette distance culturelle prend la forme du *dépaysement*, que l'on pourrait définir comme une expérience de l'exotisme, ou de l'altérité, qui s'accompagne d'une perte de repères. Nous formulons donc une hypothèse : l'expérience de la distance et de sa réduction, c'est-à-dire le processus complexe de *dépaysement* et de *repaysement*, est la condition *sine qua non* de la recherche. La frontière n'est donc plus un objet à étudier en soi, mais bien un moyen d'accéder au discernement d'une réalité complexe. En ce sens, la frontière n'est plus convoquée comme un *objet* mais comme la *métaphore* d'une distance irréductible entre le chercheur et son objet.

Les pistes de réflexion présentées ici s'appuient principalement sur un *corpus* en cours de constitution : des témoignages d'expérience de terrain recueillis au moyen d'entretiens semi-directifs auprès de géographes français issus de toutes les générations et de tous les champs de la discipline. Les analyses qui suivent constituent une synthèse des témoignages recueillis ; elles n'engagent que nous et non les géographes interrogés⁵.

4.1. Le terrain à l'étranger : une constante.

Les terrains de thèse (quel que soit sa nature) de la géographie française ont donné lieu à des inventaires riches d'enseignements (Joly, 1997 ; Robic, 2006). Si la France reste le pays le plus parcouru par les géographes français depuis un siècle, ces derniers ne continuent pas moins d'arpenter et d'étudier le monde. La découverte de l'ailleurs et de l'altérité continue d'intéresser les chercheurs. Quelques localisations étrangères sont préférées : pendant longtemps, l'empire colonial français (Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest, Asie du Sud-Est) constitue un terrain d'enquête privilégié, même après les Indépendances au moyen d'instituts de recherche (comme l'ORSTOM puis l'IRD ou l'Ecole Française d'Extrême-Orient) qui relèvent de la politique de coopération de la France et de liens forgés avec les Universités et les centres de recherche locaux. Partir dans de telles conditions permet de relativiser la distance : certes, les milieux et les sociétés étudiées restent spécifiques, l'environnement scientifique de travail sont facilement accessibles aux chercheurs français.

Cette géographie des terrains de recherche connaît un renouveau en profondeur dans le courant des années 1970. Désormais, les géographes ne se limitent plus aux anciennes *chasses gardées* et parcourent les autres régions du monde : les Amériques, l'Asie, l'Afrique dans sa totalité et l'Europe sont plus intensément parcourus. Trois grands facteurs sont en jeu. Tout d'abord, la massification de l'enseignement supérieur entraîne un essor des thèses soutenues ; la faim de terre nécessite d'élargir l'écoumène des géographes français. De plus, la remise en cause des paradigmes dominants et l'apparition de nouvelles méthodes inspirées des théories spatialistes anglo-saxonnes (Harvey, Claval, Brunet) ou un renouveau de la géopolitique (Lacoste) modifie les pratiques mises en oeuvre : la boîte à outils du géographe s'enrichit de nouveaux concepts et, paradoxalement, si la pratique même du terrain semble décliner dans un premier temps (avant un nouvel essor dans les années 1980), les régions étudiées par les géographes s'étendent. Enfin, les changements

⁵ Cette recherche s'inscrit dans le cadre d'une thèse de géographie en cours de préparation à l'Université Lumière Lyon 2 sous le titre « Terrains de géographes, géographes de terrain. Pratiques et discours du terrain dans la géographie française de Vidal de La Blache à nos jours ».

que le monde connaît (recomposition de l'ordre géopolitique mondial, processus d'intégration régionale, amélioration des moyens de transport et de communication, mondialisation des échanges...) facilitent l'accès à des terrains autrefois peu étudiés.

La planète du géographe s'ouvre et la frontière ne semble pas jouer comme un obstacle. La distance spatiale semble compensée par une mise en réseau du monde. De même, l'essor des échanges matériels et immatériels tend à abolir les distances sociales et culturelles. La question n'est donc plus de savoir si la distance est un obstacle à la recherche, mais plutôt de savoir comment la surmonter, voire l'utiliser à des fins scientifiques.

4.2. Aborder un terrain étranger.

L'un des premiers résultats de la recherche relève du paradoxe : quel que soit le terrain étranger étudié, les manières de l'aborder sont les mêmes. Ainsi, dans des contextes politiques, culturels, scientifiques et géographiques différents, les démarches mises en œuvre se ressemblent et s'éclairent mutuellement.

Tous les géographes interrogés racontent leur expérience de la distance (non plus objective cette fois, mais perçue et ressentie) qui entraîne un dépaysement total. La langue étrangère (qui nécessite un apprentissage plus ou moins long), la culture, les modes de vie et de pensée, la configuration des lieux constituent autant d'éléments qui cristallisent cette distance et l'entretiennent. Le chercheur fait donc l'expérience de la distance entre son terrain et son pays d'origine ; la frontière emblématise ce dépaysement. Cet environnement étranger empêche le transfert des grilles d'analyse ou des cadres de pensée usuels, lesquels sont inadaptés à la nouvelle situation. Leur adaptation, voire leur recréation, nécessite un long travail d'immersion et d'appropriation qui permettra de réduire la distance entre le chercheur et son objet.

Cette immersion commence – et c'est encore un paradoxe – par la création d'une nouvelle limite : celle du terrain d'étude. Réduire la distance implique donc d'en créer une autre entre l'objet d'étude et ce qui échappera à l'analyse. Le processus d'appropriation commence par une délimitation et se poursuit par un processus de territorialisation qui permet l'appropriation du terrain, non plus défini comme l'objet de la recherche, mais comme le territoire que crée et s'approprie le chercheur au cours de son enquête. Cette approche territoriale du terrain constitue l'une des hypothèses de la recherche doctorale en cours.

On peut décrire l'appropriation du terrain en utilisant les concepts de capitaux et leur accumulation (Calbérac, 2005). Dans un premier temps, le chercheur qui découvre son nouveau terrain a à cœur de s'approprier les lieux, de les parcourir et de les pratiquer afin d'en acquérir une bonne connaissance, ce que l'on peut qualifier de *capital spatial*. Dans le même temps, le chercheur cherche à prendre contact sur place avec des personnes ressources (chercheurs, acteurs locaux...) qui lui permettront d'accéder à l'information qui lui permet d'expliquer les phénomènes observés. C'est donc l'accumulation d'un *capital social* qui permettra l'accroissement des connaissances. Ces deux capitaux – social et spatial – concourent donc à l'enrichissement des connaissances que l'on peut qualifier de *capital scientifique*. Le chercheur mobilise ensuite ce capital scientifique dans ses travaux et l'avancée de sa carrière. La reconnaissance scientifique repose donc sur l'abolissement de la distance entre le chercheur et son objet.

Il doit ainsi s'approprier son terrain et le transformer en *espace vécu* – selon l'heureuse formule d'Armand Frémont (1976 [1999]) qui a marqué l'histoire de la

géographie - , ce qui traduit sa familiarité avec la région et les thématiques étudiées. La forme suprême d'appropriation et de reconnaissance des pairs est l'assimilation d'un chercheur à *son* terrain (l'adjectif possessif prend alors tout son sens) ; nombreux sont ceux qui, en France, sont associés à *leur* terrain : De Martonne et la Roumanie, Pierre Monbeig et le Brésil, Renée Rochefort et la Sicile, Michel Sivignon et la Grèce, Jean-Louis Chaléard et la Côte-d'Ivoire... Cet attachement apparaît aussi, après le départ du terrain, par la difficulté qu'ont beaucoup de géographes interrogés à retourner à leur vie d'avant. Un choc culturel à l'envers se produit et c'est leur environnement habituel qui leur semble lointain.

Loin d'être un obstacle, la distance est donc un préalable à toute recherche ; elle permet l'abandon des *a priori* qui empêchent les perceptions erronées. Une fois la distance posée, on peut réduire la distance et s'approprier l'espace d'étude. Comment faire pour les terrains qui nous sont familiers ? Les entretiens effectués laissent penser que la démarche est la même : il faut recréer une distance entre soi et son objet (même – et surtout – s'il est familier). C'est seulement ainsi que l'on peut se dégager d'une gangue de représentations et formuler des questionnements pertinents et neufs.

BIBLIOGRAPHIE

Ancel, J., (1938), *Géographie des frontières*, Gallimard, Paris, (209 p.) ;

Bennafla, K., (2002), *Le commerce frontalier en Afrique centrale. Acteurs, espaces, pratiques*, Karthala, Paris, (368 p.).

Berdoulay, V., (1995), *La formation de l'école française de géographie*, Editions du CTHS, Paris, (253 p.).

Bioteau, E., (2005), *Le processus de développement local dans une région frontalière. L'exemple du Banat et de la Transylvanie*, Thèse de doctorat sous la direction du Pr. Jean-Baptiste Humeau, Université d'Angers, (418 p.).

Boulineau, E., (2001), « Un géographe traceur de frontières : Emmanuel de Martonne et la Roumanie », *L'Espace géographique*, n°4 (2001), (pp. 358-369).

Brunet, R., Ferras, R., Théry, H., (1993), *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Reclus - La Documentation française, Collection « Dynamiques du territoire », Paris, (518 p.).

Calbérac, Y., (2005), *En quête du terrain. Approche historique et épistémologique du terrain en géographie*. Mémoire de master sous la direction du Pr. Isabelle Lefort (Université Lyon II), Ecole normale supérieure Lettres et Sciences humaines, (122 p.).

Foucher, M., (ed.), (1988), *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Fayard, Paris, (527 p.).

Frémont, A. (1976 [1999]), *La région espace vécu*, Flammarion, Paris, (288 p)

Gay, J.-C., (1995), *Les discontinuités spatiales*, Economica, Paris, (112 p.).

Hamez, G., (2004), *Du transfrontalier au transnational. Approche géographique : l'exemple de la frontière franco-belge*. Thèse de doctorat sous la direction du Pr. Jacques Malezieux, Université Paris I, (498 p.).

Joly, G., (1997), « Une base de données sur les thèses de géographie soutenues en France », *Cybergeog. Revue européenne de géographie*, n°21, 25 mars 1997 (dernière consultation le 5 juillet 2006) : URL : <http://193.55.107.45/TTSAVOIR/JOLY.HTM>.

Robic, M.-C., (dir.), (2006), *Couvrir le monde. Un grand XX^e siècle de géographie française*, ADPF, Paris, (232 p.).

Staszak, J.-F., Collignon, B., Chivallon, C., (dir.), (2001), *Géographies anglo-saxonnes. Tendances contemporaines*, Belin, Collection « Mappemonde », Paris, (314 p.).

Vidal de la Blache, P., (1903 [1994]), *Tableau de la géographie de la France*, La Table Ronde, Collection « La petite vermillon », Paris, (560 p.).

Vidal de la Blache, P., (1917 [1994]), *La France de l'Est*, La Découverte, Paris, (286 p.).

Volvey, A., (2003). « Terrain » in Lévy, J. et Lussault, M. (dir.), (2003), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, (1 034 p, p. 904-906).